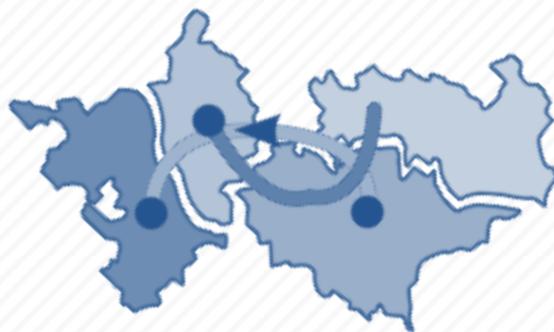


CPC⁽¹⁾ Matériel & Traction

L'irritant sujet des mutations !



Une nouvelle Commission Professionnelle Centrale⁽¹⁾ s'est tenue à Paris le 11 octobre 2016. La délégation UNSA-Ferroviaire a profité de cette instance nationale pour réitérer sa revendication de création d'un Groupe de Travail National sur les demandes de mutations.

Après l'insistance répétée de notre délégation, le DRH a admis que le nombre actuel de mutations de Paris vers la province était très insuffisant. Celui-ci nous a adressé les chiffres pour l'année 2015, ainsi que ceux de 2016 à date :

Année	TA	TB
2015	8	29
2016	8	21

Pour mémoire, il semble exister un accord d'avant 2000 qui fixe annuellement à 100 le nombre de mutations de Paris vers la province.

Le DRH n'a pas totalement éludé la question et va étudier la possibilité de mise en place d'un Groupe de Travail sur le sujet, dès amélioration sensible de la situation.

L'UNSA-Ferroviaire, en responsabilité, demeure attentive sur la difficulté de réalisation des mutations et notamment celles de Paris vers Province. L'UNSA-Ferroviaire ne manquera pas d'interpeler la Direction des Métiers de la Traction, dans l'unique but d'obtenir une vraie performance de l'Entreprise, de la sécurité, avec une réelle prise en compte de la Qualité de Vie au Travail des agents. Suite au prochain épisode...

La Délégation UNSA-Ferroviaire Traction



Paris, octobre 2016



...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...



1^{ère} Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire